

La Bénédiction de l'Eglise de Baker-Brook

(suite de la page 1)
 vaux accomplis par monsieur l'abbé Wilfrid Lagacé, curé de la paroisse, dans une période de temps de 28 mois. En 1925, les autorités ecclésiastiques lui confiaient la paroisse de Saint-Hilaire, comté de Madawaska, avec la charge de faire dresser une difficulté qui existait dans cette paroisse depuis plus de 20 ans. Ce différend consistait dans la division de la paroisse, et la construction de deux églises avec presbytères, dépendances etc. Mais pour arriver à ces fins, il fallait nécessairement démonter la vieille église de Saint-Hilaire et en bâtir deux autres dans les limites assignées par l'Ordinaire du diocèse. Ce à quoi les braves gens s'étaient toujours opposés. En effet, c'était une épreuve bien cruelle pour tous ces cœurs croyants de voir leur vieux temple s'écrouler sous la hache du démolisseur.
 Arrivé à St-Hilaire le 23 août 1925, l'abbé Lagacé se met aussitôt à l'oeuvre, après avoir demandé à Dieu, par l'intercession de Saint Antoine de Padoue et de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le succès de sa lourde entreprise. Par ses paroles conciliantes et persuasives il eut vite gagné à sa cause le cœur et l'esprit de ses paroissiens. Dès l'automne de 1925, il bâtit les dépendances de Baker-Brook. Le 8 avril 1926, il commence la construction de la sacristie au même endroit. Deux jours avant la démolition de la vieille église, c'est-à-dire le 27 juin 1926, une dernière grand-messe fut chantée à St-Hilaire. Dans les termes choisis et appropriés à la circonstance, l'abbé W. Lagacé se fit l'interprète des sentiments de tous dans un solennel adieu au vieux temple. Avec des mots sympathiques, ces paroles encourageantes, il félicita ses bons paroissiens du geste généreux qu'ils accomplissaient dans le sacrifice et l'épreuve. Comme ils furent impressionnés les larmes versées par ces paysans,

leorsque leur pasteur fit repasser pour la dernière fois, devant le regard de leur âme, les souvenirs pieux que le vieux temple rappelle. Aux heures de joie connue aux moments de tristesse, toujours il était là pour les accueillir, et maintenant ils ne verront plus s'élever vers l'azur la flèche du petit clocher; ils n'entendront plus gazouiller la voix de l'Ange; ils se conviant à la prière.
 Le lendemain, 28 juin, messe de Requiem et chant du Libera au cimetière. Dernier tribut d'honneurs solennel: déposés sur les tombes des chers morts. Le 29 juin on procéda à la démolition de l'église. Le 4 juillet 1926 eut lieu dans la nouvelle sacristie de Baker-Brook une première messe pour les deux paroisses d'Albertine et de Baker-Brook. Le 2 août de la même année ayant obtenu de Messieurs Albert d'Albertine et Isidore Albert de Clair un terrain à titre gracieux, il commença aussitôt les fondations de la nouvelle église d'Albertine. Les travaux de l'église de Baker-Brook déjà commencés depuis le 12 juillet marchent de pair avec ceux d'Albertine, le 29 août 1926, première messe dans l'église de Baker-Brook. A la même date commencèrent les travaux de la construction des dépendances à Albertine. Au cours du même mois un incendie désastreux détruisit une partie du village de Baker-Brook, ainsi que l'école qui abritait 210 enfants. La nécessité d'une reconstruction urgente, dès le 20 septembre les travaux sont en marche. Le 30 décembre 1926 l'école et la salle paroissiale de Baker-Brook sont entièrement terminées. Et le 22 mai 1927, les travaux de l'église d'Albertine se trouvent finis à l'intérieur comme à l'extérieur. Monsieur l'Ordinaire nomme alors Monsieur l'abbé Aurèle Godbout curé de cette nouvelle paroisse le 5 juin 1927. Ce dernier continue la construction du presbytère déjà commencé par l'abbé W. Lagacé.
 Le 6 août 1927 Baker-Brook voit se terminer la construction de son église et de la sacristie. Complètement finie à l'intérieur

comme à l'extérieur cette église est sans contredit l'une des plus belles (sinon la plus belle) du diocèse. Le 29 juillet 1928 eut lieu la bénédiction solennelle de cette église au milieu d'un grand concours de prêtres, de paroissiens et d'amis, et dont les détails sont donnés plus haut. Tous ces travaux furent faits en 28 mois, sous la surveillance et l'habile direction de M. l'abbé W. Lagacé. Afin d'économiser des sommes considérables, il se chargea lui-même des plans, et de la direction des travaux. Doué d'un véritable esprit financier, l'abbé Lagacé fit un succès de toutes ces entreprises, en conduisant à bonne fin les trois constructions de la Commission Scolaire de Baker-Brook et de l'église, dépendances, etc., et de la fabrique d'Albertine.
MINISTRES DES CEREMONIES
 Célébrant: R. P. Dom Arsène, abbé mitré de Boncombe, France.
 Archiprêtre: M. l'abbé Lambert, curé de Saint-François.
 Digne d'honneur: M. l'abbé M. L. Richard, V. F. curé du Lac Baker.
 Sous-digne d'honneur: M. l'abbé J. E. Lachance, prof. au collège de Lévis.
 Digne d'office: M. l'abbé E. Michaud, curé de Clair.
 Sous-digne d'office: M. l'abbé F. Verret, curé de St-André.
 Cérémoniaire: M. l'abbé D. Thibodeau, Rivière-Verte.
 Acolytes: MM. les abbés E. Cyr, St-Léonard; H. Daigle, Baker-Brook.
 Thuriféraire: M. l'abbé Abé, Violette, St-Léonard.
 Porte-mitre: M. l'abbé S. Azize, Saint-Basile.
 Porte-crosse: M. l'abbé C. Leclerc, Drummond.
 Porte-bougier: M. l'abbé A. Cyr, Sainte-Croix.
 Porte-croix: M. l'abbé X. Daigle, St-Jacques.
 Allocution de bienvenue: M. l'abbé W. Lagacé, curé de Baker-Brook.
 Sermon de circonstance: Révérend Père J. H. Seguin, C. S. S. R. Mot de remerciements: Très révérend Père abbé Mitre.
 Autres membres du clergé présents: MM. les abbés René, curé de Lawiston, Me; Conway, Edmundston à Normand, Fort-Kent Me.; Michaud, Clair; révérends Pères Alexis, supérieur des Franciscains; R. P. J. Baptiste Franciscain; R. P. Guertin, C. S. C.; assis-supér. de l'Université St-Joseph, R. P. Cyr, Ste-Anne, R. P. Guy, collègue Ste-Anne; M. l'abbé Gendron, missionnaire diocésain, de Lévis; LeGresley, préfait des études du collège de Bathurst; M. l'abbé A. Godbout, curé d'Albertine; R. F. Aucoin, Trappiste.
PRESENTS
 Etaient présents: Dr P. C. Laporte, Mme Laporte, Mlle Barmalette, Lagacé, Yvette Soucy, Alina Nadeau, Gesigiane Pallard, Mmes Adélard Nadeau, Albénie Long, Paul Pelletier, J. Albert Blais, Mlle Imelda Chassé, Yvonne Cyr, Loréna Cyr, Jeanne Cyr.

Lydia Nadeau, Irène Daigle, Lorette Nadeau, Thérèse Bouchard, Irma Clair, Emma Clair, Lydia Martin, Anne Cyr, Jeanne Martin, Lucia Cyr, Anne Cyr, Mélanie Daigle; MM. Théo. Paillard, Denis Long, Georges Paillard, Antoine Soucy, Albénie Long, Amédée Travers, Patrick Nadeau, Léon Daigle, Yvon Nadeau, Ardeé Travers, Patrick Nadeau, Léon Daigle, Lionel Daigle, Léo Verret, A. H. Nadeau, J. E. Michaud, Jos Labrie, hon. J. E. Michaud, M. Pius Michaud, Edmundston, M. et Mme sénateur Pinkam, Fort-Kent, Me. M. et Mme James Clair, Dr. R. Farr, Fort-Kent Me., John Pius, Salomon Côté, Wilfrid Sirois MM. et Mmes Thomas Levasseur, Clair, N. B., Denis Martin, Clair; Irène Lévesque, Clair; Alphonse Daigle, Clair; Jules Castonguay, St-François; Denis Plourde, M. Paul Long, Hilaire Daigle, Eddée Daigle, John Long, Martin Devoe, Francis Long MM. et Mmes Isidore Albert, Arthur Albert, William Sawyer, Irène Albert, tous de Clair, N.-B..

second bearing date the 9th. day of May, A.D., 1927, and both made between Thomas P. Albert in said mortgage designated as of the Parish of Clair, in the County of Madawaska aforesaid, and Marie, his wife, of the first part; and Joseph C. Levesque of the same place, Merchant, of the second part; the first of said mortgages being registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book K-2, as number 16703 or records, on pages 338 to 342 both inclusive, and the second of said mortgages being registered in the Office of the Registrar of Deeds in and for the said County of Madawaska, in Book C-4, as number 26926 of records, on pages 458 to 462 both inclusive, there will be, for the purpose of satisfying the monies secured by the said indentures of Mortgage, default having been made in the payment of the same, sold at Public Auction, in front of the Court House in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Tuesday, the twenty first day of August next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage, as follows:—



LORSQUE LES ALIMENTS SURISSENT

Plusieurs personnes croient qu'elles ont une "indigestion" lorsque ce n'est qu'une condition acide qui peut être corrigée dans cinq ou dix minutes. Un anti-acide effectif comme le Lait de Magnésie, Phillips rend vite la digestion normale.
 Phillips fait tout disparaître les gaz et l'aigreurs après les repas. Il prévient cette détresse qui arrive si souvent deux heures après les repas. Quelle préparation plaisante à prendre! Et comme elle a une dose brûlante de Soude—qui n'est qu'un soulagement temporaire. Lait de Magnésie Phillips neutralise plusieurs fois son volume d'acide.
 La prochaine fois qu'un repas trop frugal, ou qu'une diète trop riche vous causera le moindre malaise, essayez.

PHILLIPS Milk of Magnesia

"All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Parish of Clair, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and bounded as follows, to-wit:—On the south-western side, by the West Branch of Pelletier's Brook; on the south-eastern side, by lot No. 25 in Range 4, and lot No 60 in Range 3, West of Baker Lake; on the north-eastern side by the reserved road between range 2 and range 3; on the north-western side, by lot No 54 in range 3, and that part of lot No 29 in Range 4 owned by Joseph A. Ouellette; containing two hundred and fifty acres, more or less, and distinguished as the whole of lots 56 and 58 in Range 3, and parts of Lots 27 and 29 in Range 4, West of Baker Lake."
 Together with all the buildings and improvements thereof and the privileges and appurtenances thereto belonging or in and manner appertaining.
 Dated this 16th. day of July, A.D. 1928.
 Joseph C. Levesque, Mortgagee.
 Max. D. Cormier, Solicitor for Mortgagee.
 515-19-jt.

La Saucisse "DAIGLE" Est Faite Tous Les Jours

Achetez les Marchandises ANNONCEES Comparez et Choisissez.

Les Meilleurs Parfums et Poudres à Toilette sont à la PHARMACIE BREAU

MORTGAGE SALE

To Thomas P. Albert of the Parish of Clair, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Clair, and Marie, his wife, and to all others whom it may concern:—
NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in two certain Indentures of Mortgage, the first bearing date the 15th. day of April, A.D., 1916, and the

SOUPLESSSE et ENDURANCE



Inconnues jusqu'ici pour le Prix
AVEC les principes sains de sa construction et son développement scientifique sur les terrains d'essai de la General Motors—avec ses nombreux perfectionnements mécaniques comprenant la fameuse tête de cylindres G-M-R avec les précieux avantages que présente l'énorme production de la General Motors—
 —Le Pontiac Six offre une heureuse combinaison de souple performance et d'endurance de grande vitesse qui égale celle que peut fournir toute autre voiture se vendant aussi bon marché dans le monde entier.
 Sa performance souple et silencieuse, unie à la beauté et au luxe des magnifiques carrosseries Fisher, constitue pour son propriétaire une source continue de juste satisfaction. Et de son extraordinaire endurance, quelle que soit la vitesse, résulte une durabilité qui se traduit par une valeur de revente sensiblement plus élevée.
 Peut-on trouver autant de raisons sérieuses de préférer un auto à tous les autres? C'est pourquoi le nombre de ceux qui optent pour le Pontiac augmente avec autant de rapidité... pourquoi les ventes du Pontiac, pour 1928, sont déjà bien en avant de tous les records précédents.
 Consultez votre vendeur au sujet du Mode de Paiement Différé G.M.A.C. qui facilite votre achat.

CREIGHTON & RIDLEY Ltd
 E. A. Caldwell, gérant—G. E. MaGee, vendeur
 Représentants: R. P. Cyr, St-Léonard —
 A. U. Thériault, Rivière-Verte

PONTIAC SIX

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED



QUI ENTREZ A NOTRE SALON de BARBIER

M. J. Whitehouse, barbier expert de Chatham, est maintenant à votre service avec "clipper électrique", peigne et ciseaux pour vous donner toute satisfaction: Shampoo, barbe coupe de cheveux et massage.
POOL ROOM—CREME A LA GLACE LIQUEURS DOUCES SHOE-SHINE
BEAUTY PARLOR
 Mlle Lozina Daigle, prop. Les dames et demoiselles sont cordialement invitées. 50 sous par appointment. Téléphonez à 80-62.

Maurice Castonguay BARBIER
 Edifice Hôtel Ringette, En face du C. N. R.

un Caractere DANGEREUX de la Route

L'Auto dans les Freins, les Lumières ou la Conduite Sont Défectueux!

LA NEGLIGENCE à tenir votre char en bonne condition, augmente vos chances d'accident. Elle rend votre auto une menace sur la grande route—"un Caractere Dangereux".
 Vous n'êtes pas en sûreté, et les autres automobilistes ne le sont pas, si vous conduisez alors que vos freins ne pourraient fonctionner instantanément que vos lumières n'éclairent pas, ou que votre conduite (steering gear) est mal ajustée.
 Les routes du Nouveau-Brunswick sont d'une bonne largeur. Les courbes et les endroits dangereux sont clairement désignés. Les courbes et les côtés ont été protégés.
 Le plaisir des grandes routes pour les milliers qui les emploient dépend largement de vous et des autres automobilistes. Que votre auto soit toujours dans une condition mécanique parfaite. Conduisez avec précaution. Evitez les excès de vitesse.
 Le coût d'entretien de nos routes retombe largement sur les propriétaires d'auto du Nouveau-Brunswick. La vitesse exagérée est l'un des principaux agents de destruction de la surface routière. Les restrictions pour la vitesse sont donc dans l'intérêt de tous les automobilistes. Veillez à les observer.
 Ceux qui négligent de porter attention à la limite de vitesse sont avertis qu'un agent de trafic applique avec rigidité la loi de vitesse sur les grandes routes.
 Côté agent ne cherche pas à incommoder les automobilistes, ou à collecter des amendes. Son ambition est de protéger la vie et le placement public dans les routes. Son travail est de procurer la sécurité à vous, et à votre famille. Ne voulez-vous pas faire votre part pour réduire les accidents, et encourager vos amis à coopérer avec vous?



DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

HON. D. A. STEWART ministre
 E. H. KINGHORN, sous-ministre et Ingénieur en Chef de la Voirie.